

ÉLÉMENTS de CONTEXTE



- Exploitation polyculture élevage (volailles de Loué en sud Mayenne), en individuel (EARL), sur une SAU de 77 ha, composée de 69 ha de blé, colza, maïs grain, tournesol, dactyle semences et de 8 ha de prairies pour le parcours des volailles.
- Sols de limons sur schistes (profondeur variable de 50 à 90 cm), RU de 100 mm. Rendement moyen blé 75-80 q/ha, maïs grain 70 q/ha. Nuisibilité moyenne des maladies sur blé d'environ 15 q/ha.
- Exploitation située sur le BV de l'Oudon, Dominique est membre d'un groupe DEPHY depuis 2011 pour réduire l'usage des phytos et limiter leurs impacts sur l'environnement et la ressource en eau. Également membre d'un groupe de progrès depuis plus de 20 ans avec la Chambre d'agriculture, il participe régulièrement aux réunions techniques et visites d'expérimentations (Arvalis, Chambre d'agriculture, FNAMS) pour maintenir son niveau d'expertise.

SERVICES ATTENDUS de la pratique

- Réussir à bien maîtriser les différentes maladies selon la pression de l'année, tout en acceptant des symptômes et quelques dégâts, sans impact sur la marge.
- Limiter l'investissement fongicide sur blé.
- Produire un blé sain (par exemple sans mycotoxines) pour une meilleure valorisation en aval par l'usine d'aliments locale.

RAISONS et MOTIVATIONS à la mise en œuvre de cette pratique

- Pouvoir justifier de ses prises de décision sur la protection du blé, les raisonner, pour ne pas être dans le recours systématique ou sécuritaire. Gagner en autonomie de décision et se réassurer.
- Réduire la pression des produits phytosanitaires sur l'environnement.
- Ne pas s'exposer aux pesticides inutilement.
- Répondre à la demande sociétale de diminution d'utilisation des produits phytosanitaires.

DESCRIPTION de la pratique

La finalité est de bien choisir ses variétés, de faire un mélange adapté et de ne réaliser qu'un fongicide unique entre dernière feuille étalée et mi-épiaison, en fonction de la météo.

❶ Mes critères de choix (par ordre d'importance) pour retenir environ 3 à 5 variétés :

- Avoir une nuisibilité globale très faible, mesurée par l'écart entre modalités traitées fongicides et non traitées, pour limiter la prise de risque globale.
- Être peu sensible à la septoriose (note GEVES ≥ 6) car maladie la plus préjudiciable sur le secteur.
- Être peu sensible à la verse (note GEVES $\geq 6,5$) pour faire l'impasse systématique sur le régulateur.
- Être résistante rouille jaune (note GEVES ≥ 7) pour ne pas déclencher un traitement trop précoce à 2 nœuds.
- Être peu sensible à la fusariose (note GEVES $\geq 5,5$) sur les parcelles de blé avec précédent maïs grain, pour réduire le risque de mycotoxines (critère de qualité / usine d'aliments).

❷ Je sélectionne ainsi 3 à 5 variétés, puis j'en mélange 2 à 3. Un des mélanges prend en compte systématiquement le risque fusariose pour les blés derrière maïs grain.

❸ Enfin, j'utilise un outil d'aide à la décision ([Optiprotect](#)) pour justifier et mieux positionner mon traitement. À noter : les maladies de pieds (piétin verse, rhizoctone) sont peu présentes sur le secteur.



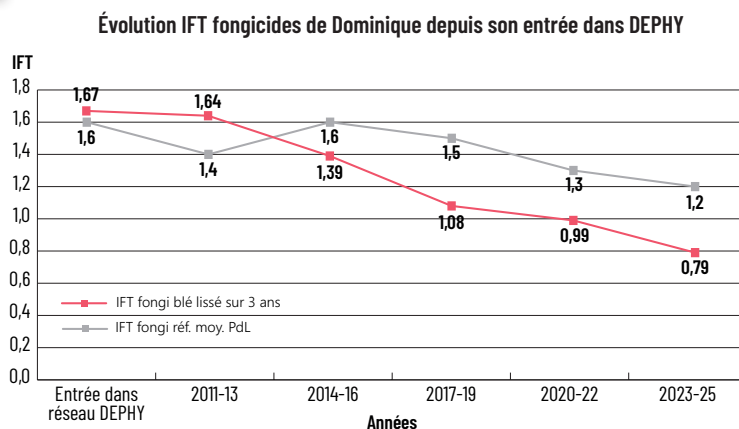
CONDITIONS de RÉUSSITE

- Connaître les sensibilités aux principales maladies de ses variétés de blé.
- Avoir une offre variétale adaptée et privilégier les mélanges de variétés pour atteindre les objectifs de faibles niveaux de sensibilité aux maladies.
- Avoir une tolérance à la présence de maladies, qui peut causer des dommages mais sans aller jusqu'à un impact économique majeur sur la marge brute.
- Avoir accès à un outil d'aide à la décision pour sécuriser la prise de risque sur l'impasse ou le décalage dans le temps du premier traitement fongicide.
- Moduler la fertilisation azotée pour ne pas être en excès par rapport aux besoins de la plante. Limiter les apports à 150-160 unités d'azote par hectare pour limiter une biomasse excessive, propice à certaines maladies (type oïdium).



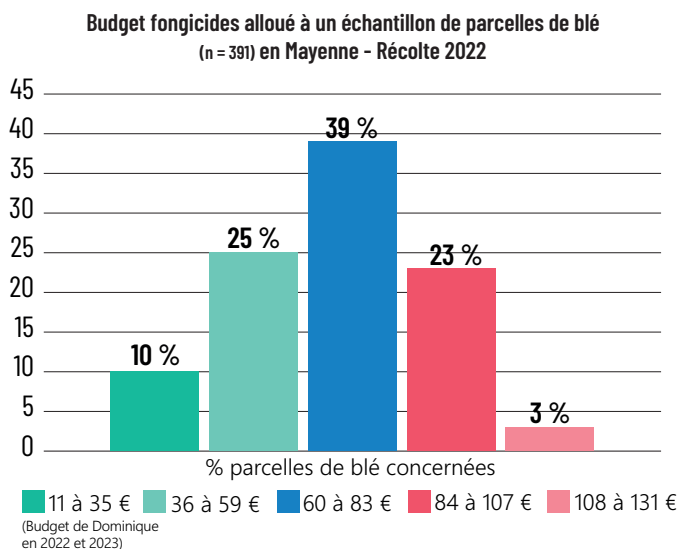
RÉSULTATS - Indicateurs de réussite

- Une évolution de l'IFT favorable depuis l'entrée dans le réseau DEPHY (voir graphique) en passant d'un IFT fongicide blé de 1,67 en 2010 à 0,62 en 2025 (baisse de 63 %).
- Mélange variétal adapté selon le précédent cultural. Par exemple de 2022 à 2024, mélange à 2 variétés avec KWS EXTASE + RGT CESARIO derrière colza et SY ADORATION + CHEVIGNON derrière maïs grain.



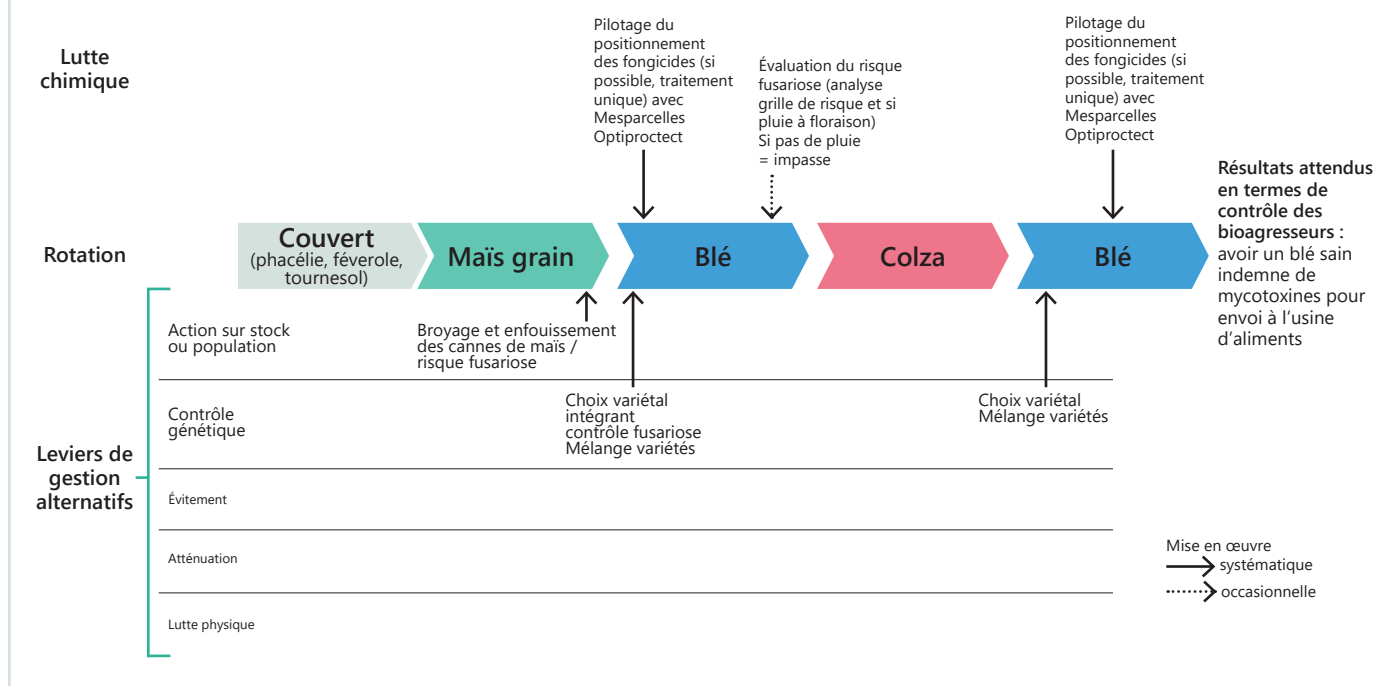
RÉSULTATS - Niveau de satisfaction

- En 2022 et en 2023 (années à faible pression maladie), Dominique a seulement dépensé 35 €/ha en fongicides pour un rendement moyen de 85 q/ha (traitement unique à base de REVYSTAR XL), quand près de 40 % des parcelles de blé sont protégées avec 60 à 83 €/ha de budget fongicides (voir graph ci-contre).
- En 2024, avec une météo très pluvieuse et une nuisibilité plus importante, 2 passages étaient nécessaires après colza et 3 après maïs grain, mais l'utilisation d'outil d'aide à la décision et de la grille de risque fusariose a permis de justifier ses applications.



INTERACTIONS avec le système de culture

Leviers et règles de décision contre les maladies du blé



RECOMMANDATIONS

- Le choix variétal est la première mise de fond du programme fongicide blé. Si l'on choisit une variété tolérante, c'est comme si elle intégrait déjà un fongicide et souvent pour le même prix qu'une variété sensible.
- Il est important d'avoir une bonne maîtrise technique de ses cultures, aller visiter ses parcelles lorsque que les modèles indiquent un niveau de risque avéré et bien connaître les matières actives efficaces contre septoriose et fusariose.

PERSPECTIVES

- Suivre les évolutions du changement climatique pour mieux adapter son choix variétal.

Fiche rédigée par Etienne BARBARIT | Chambre d'agriculture Pays de la Loire | Ingénieur Réseau DEPHY Ferme